

Rétroactions et propositions aux règlements de la loi 98



Au : Ministère de l'Éducation

Envoi par courriel

C.C. : Présidence des conseils de l'AFOCSC – Directions de l'Éducation

Date : le 11 juillet 2023

Référence : Numéro de projet : 23-EDU005

Objet : *La Loi sur l'éducation, modifiée par la Loi de 2023 sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves - réglementation connexe : **priorités provinciales - rendement des élèves***

Introduction :

La *Loi de 2023 sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves* a reçu la sanction royale le 8 juin 2023. Elle modifie la *Loi sur l'éducation* et les règlements d'application régissant le secteur de l'éducation. L'un des éléments clés de la *Loi de 2023 sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves* consiste à veiller à ce que tous les conseils scolaires mettent uniformément l'accent sur le rendement des élèves.

À l'appui de cet objectif, le ministère de l'Éducation mène des consultations sur un projet de règlement connexe qui décrirait les priorités provinciales en matière de rendement des élèves, que les conseils scolaires seraient tenus d'adopter dans leurs plans pluriannuels pour améliorer les résultats en matière de rendement.

Les trois priorités provinciales en lien avec le rendement des élèves explicitées par le ministère de l'Éducation sont :

- a) Les résultats d'apprentissage, c'est-à-dire ; aider les élèves à acquérir des compétences scolaires de base en mettant l'accent sur la lecture, l'écriture et les mathématiques,
- b) La préparation des élèves pour l'avenir, c'est-à-dire développer chez les élèves les compétences dont ils et elles ont besoin pour réussir dans la vie, notamment dans les métiers spécialisés
- c) La participation et le bien-être des élèves, c'est-à-dire ; veiller à ce que les élèves se trouvent dans un environnement d'apprentissage sûr et encourageant, propice à l'obtention d'un diplôme et de meilleurs résultats scolaires qui mèneront à un bon emploi.

Les conseils scolaires sont invités à mobiliser les divers intervenants et intervenantes en éducation pour l'élaboration de leurs plans pluriannuels qui répondent aux besoins locaux et

qui sont alignés aux priorités provinciales. Les conseils scolaires publieront leurs progrès et organiseront des consultations auprès des parents chaque année pour discuter des priorités et des progrès réalisés.

L'AFOCSC remercie le ministère de l'Éducation de la possibilité de présenter sa réflexion en lien avec le nouveau projet de règlement *Priorités provinciales — rendement des élèves* en cours d'élaboration. Il est évident que ce règlement constituera un élément clé du cadre décrivant les priorités provinciales en matière de rendement des élèves.

Réflexion :

L'AFOCSC appuie l'importance que le ministère de l'Éducation accorde à aider les élèves de l'Ontario à acquérir des compétences scolaires de base en mettant l'accent sur la lecture, l'écriture et les mathématiques, les pierres angulaires de tout apprentissage, c'est aussi un des objectifs principaux de chacun de nos conseils scolaires. L'AFOCSC prône également l'acquisition des compétences dont les élèves ont besoin pour réussir dans la vie et reconnaît la portée d'un environnement d'apprentissage sûr, sécuritaire et encourageant pour bâtir la confiance en soi et assurer la réussite des élèves. Il est donc essentiel de créer des conditions propices pour soutenir ces résultats escomptés.

L'AFOCSC saisit cette occasion pour souligner que les huit conseils scolaires catholiques de langue française s'inspirent de la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française (PAL)*, depuis 2004, pour orienter la création, l'amélioration et la mise en place de conditions propices à l'apprentissage et à la croissance personnelle des élèves et du personnel dans les écoles de langue française. La *PAL*, politique fondamentale pour les écoles de langue française, explicite le double mandat des écoles de langue française en Ontario. La spécificité de l'école de langue française réside dans sa mission qui est à la fois d'éduquer les élèves qui la fréquentent **et** de protéger, de valoriser et de transmettre la langue et la culture de la communauté qu'elle dessert. (*PAL*, page 13) L'AFOCSC cherche donc à souligner l'importance de constater que le développement et la mise en place d'approches pédagogiques adaptées au milieu minoritaire sont essentiels à la réussite des élèves catholiques francophones et à la vitalité des institutions éducatives. L'amélioration continue des résultats des élèves catholiques francophones aux tests provinciaux de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (l'OQRE), depuis 2004, rend évident l'impact de la *PAL* sur la réussite des élèves.

Étant donné l'importance de la *PAL* pour le système de langue française et à la lumière des modifications proposées par le projet de loi 98, il sera important pour le ministère de l'Éducation d'entreprendre, en collaboration avec les écoles, les conseils scolaires et la communauté de langue française élargie en Ontario, une révision de la *Politique*

d'aménagement linguistique, qui date de 2004, afin d'assurer une cohérence avec les approches prônées pour assurer le succès des élèves francophones en Ontario.

Bien que nous aimerions, toutes et tous, tourner la page sur les impacts de la récente pandémie, l'AFOCSC vient souligner qu'il ne faut pas minimiser ses effets à long terme en lien avec le rendement des élèves et sur les enseignantes et enseignants. Il faudra que les partenaires en éducation se concertent pour trouver des pistes de solutions pour contrer les pertes et les retards d'apprentissage attribués aux interruptions imposées par la pandémie et le stress vécu par le personnel scolaire. Les facteurs liés aux impacts de la pandémie sur l'enseignement et l'apprentissage sont complexes et doivent être étudiés en profondeur pour trouver des approches novatrices pour répondre aux besoins particuliers des élèves et du personnel scolaire.

Compte tenu de l'importance de créer les conditions propices pour développer des plans basés sur des données probantes au niveau local pour améliorer davantage le rendement des élèves, l'AFOCSC est de l'avis qu'une date de mise en œuvre pour l'année scolaire 2023-24 est prématurée. Le ministère de l'Éducation est d'abord à l'étape de consultation avec la communauté scolaire pour l'élaboration des règlements connexes. Le personnel scolaire est maintenant en vacances d'été. Il est essentiel de permettre au personnel des conseils scolaires et des écoles de s'approprier d'un plan, des ressources et des outils pour planifier une mise en œuvre réfléchie du projet de loi 98 et des règlements connexes. Il serait bénéfique pour le système éducatif de proposer des projets pilotes pour la mise en œuvre de certaines composantes du projet de loi 98 en lien avec le rendement des élèves qui pourraient, par la suite, servir de modèles et pratiques prometteuses pour les conseils scolaires dans le cadre d'une pleine mise en œuvre pendant l'année scolaire 2024-25.

L'AFOCSC constate qu'il sera important de définir ce que l'on veut dire par « mobiliser les parents au courant des deux premiers mois ET des deux derniers mois » au sujet des aspects de leur plan pluriannuel qui se rapportent aux priorités provinciales. Les conseils scolaires catholiques de langue française « mobilisent » déjà les partenaires en éducation, y compris les parents, lors de l'élaboration de leurs plans d'amélioration pluriannuels (PAEC) et les écoles adoptent le même processus lors de l'élaboration de leurs plans d'amélioration au niveau de l'école (PAE) cependant, d'exiger que l'on « mobilise » les parents pour discuter du plan et rapporter sur les résultats de progrès au niveau du conseil scolaire deux fois par année pendant deux mois est un processus très lourd. Il est plus réaliste « d'informer » les parents sur un plan annuel sur les progrès réalisés pour atteindre les résultats escomptés et répondre aux questions au besoin. Pour le PAEC, ce processus fait déjà partie de nos cycles de consultation auprès du Comité de participation des parents (CPP).

L'AFOCSC est de l'avis qu'il sera primordial pour le ministère de l'Éducation d'établir un processus de collaboration avec les conseils scolaires pour déterminer comment les priorités

provinciales, les résultats escomptés et les indicateurs de réussite en lien avec le rendement des élèves seront définis. Afin d'assurer un sens d'appartenance à un processus d'amélioration continue, il est important que tous les intervenantes et intervenants en éducation soient engagés dans un processus où l'on a créé un partenariat authentique pour cerner les priorités et les résultats escomptés pour améliorer l'expérience d'apprentissage des élèves en Ontario.

Questions à explorer :

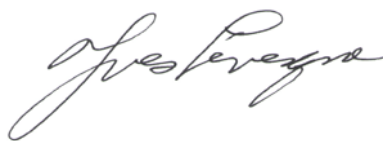
1. Quel sera le processus de collaboration mis en place pour assurer un partenariat authentique pour cerner les priorités provinciales, les résultats escomptés et les indicateurs de rendement en matière de rendement des élèves ?
2. Comment allons-nous respecter les spécificités des conseils scolaires en établissant les priorités provinciales, les résultats escomptés et les indicateurs de rendement en lien avec le rendement des élèves ?
3. Quels sont les éléments clés/les conditions propices pour assurer une bonne mise en œuvre du projet de loi 98 et du règlement connexe *priorités provinciales — rendement des élèves* ?
4. Quels sont les défis à relever pour assurer une mise en œuvre efficace et efficiente du projet de loi 98 et du règlement connexe *priorités provinciales — rendement des élèves* ?
5. Comment pouvons-nous assurer une cohérence entre les priorités provinciales et les approches pédagogiques prônées ?
6. Quelle est l'incidence de la récente pandémie sur le rendement des élèves ? Comment pouvons-nous prendre en considération les besoins particuliers des élèves et des enseignantes et enseignants nés de la pandémie ?

Nous demeurons à votre disposition pour discuter des propositions de ce document, nous consulter sur les meilleures approches et répondre aux questions qui pourraient en découler.

Sincèrement,



Johanne Lacombe – Présidente
AFOCSC



Yves Lévesque - Directeur général,
AFOCSC

Célébrant son 25e anniversaire, l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques est la voix des huit conseils scolaires catholiques de langue française de l'Ontario et du Consortium Centre Jules-Léger desservant plus de 76 000 élèves franco-ontariennes et franco-ontariens à travers la province. Nos conseils scolaires emploient plus de 11 000 membres du personnel de soutien et d'enseignement qui travaillent assidûment dans près de 300 écoles pour offrir la meilleure Éducation catholique de langue française qui soit.

TO: Ministry of Education

By email

C.C.: AFOCSC's School Boards Chairs/Presidents – Directors of Education

Date: July 11, 2023

Reference: Project number: 23-EDU005

Object: *The Education Act as amended by The Better Schools and Student Outcomes Act, 2023 - Supporting Regulation: Provincial Priorities - **Student Achievement***

Introduction:

The School Improvement and Student Achievement Act, 2023 received Royal Assent on June 8, 2023. It amends the Education Act and regulations governing the education sector. One of the key elements of the Improving Schools and Student Achievement Act, 2023 is to ensure that all school boards have a consistent focus on student achievement.

In support of this goal, the Ministry of Education is consulting on a related draft regulation that would outline provincial priorities for student achievement that school boards would be required to adopt in their multi-year plans to improve performance results.

The three provincial priorities related to student achievement, as clarified by the Ministry of Education, are:

- a) the learning outcomes, i.e., help students develop basic academic skills with a focus on reading, writing and math.
- b) preparing students for the future, that is, developing in students the skills they need to succeed in life, especially in the skilled trades.
- c) student participation and well-being, that is; ensuring that students are in a safe and supportive learning environment that is conducive to graduation and better academic performance that will lead to good employment.

School boards are encouraged to engage the various education stakeholders in the development of their multi-year plans that meet local needs and are aligned with provincial priorities. School boards will publish their progress and hold parent consultations each year to discuss priorities and progress.

The AFOCSC thanks the Ministry of Education for the opportunity to present its reflection in relation to the new draft regulation Provincial Priorities — Student Achievement under development. Clearly, this regulation will be a key part of the framework outlining provincial priorities for student achievement.

Reflection:

AFOCSC supports the importance the Ministry of Education places on helping Ontario students develop basic academic skills with a focus on reading, writing and math, the cornerstone of all learning is also one of the main objectives of each of our school boards. AFOCSC also advocates for the development of the skills students need to succeed in life and recognizes the power of a safe, secure, and supportive learning environment to build self-confidence and ensure student success. It is therefore essential to create the right conditions to support these expected results.

The AFOCSC takes this opportunity to point out that the eight French-language Catholic school boards have been inspired by Ontario's Language Planning Policy for French-Language Education (PAL), since 2004, to guide the creation, the improvement and establishment of conditions conducive to the learning and personal growth of students and staff in French-language schools. The PAL, a fundamental policy for French-language schools, explains the dual mandate of French-language schools in Ontario. The specificity of the French-language school lies in its mission, which is both to educate the students who attend it and to protect, promote and transmit the language and culture of the community it serves. (PAL, page 13)

The AFOCSC therefore seeks to emphasize the importance of noting that the development and implementation of pedagogical approaches adapted to the minority environment are essential to the success of French-speaking Catholic students and to the vitality of educational institutions. The continued improvement in the results of French-speaking Catholic students on the provincial tests of the Education Quality and Accountability Office (EQAO) since 2004 makes clear the impact of the PAL on student success.

Given the importance of the PAL to the French-language system and in light of the amendments proposed by Bill 98, it will be important for the Department of Education to undertake, in collaboration with schools, boards schools and the broader French-speaking community in Ontario, a revision of the Language Planning Policy, which dates from 2004, to ensure consistency with the approaches advocated to ensure the success of Francophone students in Ontario.

Need for further exploration:

1. What collaborative process will be put in place to ensure a genuine partnership to identify provincial priorities, expected outcomes and performance indicators for student achievement?
2. How will we respect the specificities of school boards by establishing provincial priorities, expected results and performance indicators related to student achievement?

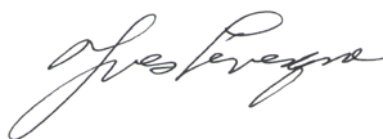
3. What are the key elements/enabling conditions to ensure proper implementation of Bill 98 and related regulations Provincial Priorities — Student Achievement?
4. What are the challenges to ensure effective and efficient implementation of Bill 98 and related regulations Provincial Priorities — Student Achievement?
5. How can we ensure consistency between provincial priorities and the pedagogical approaches advocated?
6. What is the impact of the recent pandemic on student achievement? How can we take into account the special needs of students and teachers arising from the pandemic?

We remain at your disposition to discuss the proposals in this document, to consult with us on the best approaches and to answer any questions that may arise.

Sincerely,



Johanne Lacombe – Chair
AFOCSC



Yves Lévesque – Executive Director
AFOCSC

Celebrating its 25th anniversary, the Association franco-Ontarienne des conseils scolaires catholiques – AFOCSC, is the voice of Ontario's eight French-language Catholic school boards and for the Consortium Centre Jules-Léger, serving more than 76,000 Franco-Ontarian students, across the province. Our school boards employ more than 11,000 support and teaching staff who work diligently in nearly 300 schools to provide the best Education possible in our unique French-language Catholic school system.